

**AGENDA****Lundi 1^{er} mars**

Randonnée à Saint Corneille
Départ 13h30 - Terrain de sports de Sillé
Ou 13h45 - Parking des écoles
à Saint Corneille
(Généralisations Mouvement)

Lundi 15 mars

Randonnée à Lombron
Départ 13h30 - Terrain de sports de Sillé
Ou 13h45 - Parking salle communale
à Lombron
(Généralisations Mouvement)

Mardi 16 mars

Permanence du conciliateur de justice
14h00 à 17h00
Mairie de Savigné l'Evêque

Lundi 29 mars

Randonnée à Yvré l'Evêque
Départ 13h30 - Terrain de sports de Sillé
Ou 13h45 - Parking Pont Romain
à Yvré l'Evêque
(Généralisations Mouvement)

Tous les vendredis

Entraînement pétanque
13h30 - Terrain de boules
(Généralisations Mouvement)

Gym senior Prévention santé

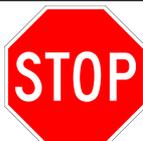
Sur prescription médicale
9h00 à 10h00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

Tous les samedis

Marche Nordique, possibilité initiation
9h00 - Terrain de sports de Sillé
Contact 06 29 66 70 00
(Généralisations Mouvement)

INFORMATIONS TRAVAUX**AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG - 2EME PHASE**

Les travaux de réhabilitation du centre bourg, débutés le 8 février dernier, avancent normalement. La **deuxième phase** devrait débuter, comme prévu, **entre le 15 mars et le 5 mai**, sauf aléas climatique ou de chantier. **Du carrefour de la rue des Courtsils à la boulangerie**, cette seconde partie du chantier, tout comme la précédente, se déroulera en **route barrée**, avec le moins de nuisance possible aux riverains. Des panneaux indiquant **l'accessibilité aux commerces** seront mis en place à l'entrée du secteur impacté. Nous ne manquerons pas de vous informer si des changements surviennent dans l'avancement des travaux, par le biais du panneau d'affichage extérieur de la mairie et/ou dans la prochaine Lettre de Sillé à paraître à la fin du mois de mars.

**AUX DEPOTS SAUVAGES, DEGRADATIONS ET INCIVILITES**

Depuis quelque temps, la commune doit faire face à de plus en plus d'incivilités, particulièrement en matière de dépôts sauvages au niveau du Point d'Apport Volontaire (PAV) situé près de la station d'épuration, route de Montfort le Gesnois.

Ces comportements récurrents et irresponsables coûtent à la collectivité et désorganisent trop régulièrement les services municipaux en interrompant leurs tâches pour réparer les déprédations de quelques administrés indéclicats.

Toute dégradation d'un bien ou espace public, tout dépôt sauvage sur une voie, un espace public ou à ses abords, quel qu'il soit (ordures ménagères, mobiliers, déchets verts, encombrants, ferrailles, déjections canines, cendres de feu, masques, objets en tous genres), **fera l'objet d'un dépôt de plainte en gendarmerie et d'une facturation au contrevenant des frais engagés par la collectivité** pour l'enlèvement et le nettoyage systématique du lieu par l'équipe technique communale.

La loi du 15 juillet 1975 interdit tous dépôts sauvages notamment les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement. Les articles R. 632-1 et 635-8 du Code Pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 à 1 500 € les dépôts de déchets.

Pour rappel : 5 déchèteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire du Gesnois Bilurien (Savigné L'Evêque, Lombron, Saint Mars la Brière, Thorigné sur Dué/Connerré, Maisoncelles/Bouloire) et accueillent vos cartons, végétaux, bois, mobiliers, métaux, gravats, plastiques durs et souples, huiles, piles, appareils électriques et électroniques, pneus... La liste des déchets valorisés ne cesse de progresser.

Retrouvez les horaires d'ouverture sur syvalorm.fr.

RAMASSAGE

Ordures ménagères
et Sacs jaunes

Mercredis 10 et 24 mars

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.
Ramasser les bacs
après la collecte.

SOINS INFIRMIERS

Mme Gaëlle BUET
3^{ter} rue Principale
72460 Sillé le Philippe
☎ **06 51 92 05 66**

Sur rendez-vous uniquement

Astreinte mairie soir et week-end
☎ **06 37 23 51 43**

Prochaine messe à Sillé :
Samedi 20 mars à 16h30
(en raison du couvre-feu)
Port du masque obligatoire

Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie
Salle polyvalente - Halle des sports
Cabinet infirmier
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

**INSCRIPTION A L'ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS
RENTREE SEPTEMBRE 2021**

Afin d'apprécier les effectifs de la prochaine rentrée scolaire, **les enfants nés en 2018 peuvent être inscrits à l'école maternelle dès maintenant.**

Pour la première scolarisation à l'école, les parents doivent d'abord s'adresser à la mairie, en présentant :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation ;
- un justificatif récent de domicile.

Pour inscrire définitivement son enfant, il faut ensuite prendre rendez-vous avec le Directeur de l'école qui procédera à l'inscription sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Si l'enfant ne change pas d'école durant sa maternelle, son inscription n'est pas à renouveler tous les ans.

Groupe scolaire René Langlais : 02 43 27 53 46.

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :



4 662,90

Débroussaillage annuel de la voirie communale sur 24.750 km
(voies communales et chemins ruraux)

MAIRIE
1C rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Février 2021



RECRUTEMENT D'UN AGENT ADMINISTRATIF



Mme **Sandra BILLOUARD** vient d'être recrutée dans le cadre d'un contrat aidé « Parcours Emploi Compétences », à **20 heures par semaine, pour une durée d'un an renouvelable une fois**. Elle a pris ses fonctions le **5 février 2021**, à la suite du stage qu'elle effectuait au secrétariat de la mairie depuis deux mois. Elle vient étoffer l'équipe administrative et assure actuellement le remplacement de Mme Patricia CORBION-TARRADE à l'Agence Postale Communale.

Pour cette embauche, la collectivité bénéficie d'une **aide à l'insertion professionnelle de l'Etat** à hauteur de 40 % d'une base SMIC horaire brut sur 20 heures hebdomadaires ainsi que d'une exonération de la part patronale des cotisations et contributions sociales. En contrepartie, la collectivité s'engage dans un processus de formation de l'agent tout au long de son contrat.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

ADHESION A POLLENIZ



POLLENIZ est une association depuis le 1^{er} janvier 2020, issue de la fusion de la FREDON des Pays de la Loire (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et des FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) de Loire Atlantique, de Mayenne, de Sarthe et de Vendée, syndicats professionnels depuis plus de 30 ans.

Cette association **POLLENIZ intervient sur l'ensemble de la région Pays de la Loire pour protéger les végétaux afin d'éviter des impacts économiques, environnementaux et de santé publique**. Elle met en œuvre des plans d'actions régionaux de luttes collectives contre les chenilles urticantes, les frelons asiatiques, les plantes exotiques envahissantes (Ambrosie, Berce du Caucase...), les rongeurs aquatiques envahissants (Ragondins, Rats musqués).

L'adhésion à POLLENIZ est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales, aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés.

Notre commune a adhéré en 2020 à l'association POLLENIZ à hauteur de 0,088 € par hectare (soit 0,088 € x 1 060 hectares). Cette cotisation permet de recevoir des informations de communication, de bénéficier de conseils et de mettre en place une lutte collective contre les rongeurs aquatiques envahissants.

A Sillé le Philippe, 104 ragondins ont été piégés en 2019 et 114 en 2020 par les adhérents bénévoles de l'association locale à laquelle notre commune a versé une subvention de fonctionnement de 400 € en 2019 et 2020.

POLLENIZ 72 Antenne départementale - ZA de Belle croix 72510 REQUEIL - 02 43 85 28 65 - polleniz72@polleniz.fr

CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19



La campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté en France à la fin de l'année 2020 et depuis le début de cette campagne, c'est 2 400 000 premières injections qui ont été réalisées et près d'1 million de personnes qui ont reçu les deux injections de vaccin.

Cette **campagne de vaccination**, ciblée dans un premier temps vers les personnes âgées résidant en établissement, **est ouverte**, depuis le 18 janvier 2021, à **l'ensemble des personnes âgées de plus de 75 ans** ainsi qu'aux patients particulièrement vulnérables à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale (cancers, maladies rénales chroniques sévères, transplantés d'organes, trisomie 21...).

Dans chaque département, sont mises en place des cellules territoriales de vaccination, chargées de planifier la vaccination à l'échelle départementale, de veiller au maillage territorial des centres de vaccination, de faire remonter les blocages identifiés et d'anticiper les prochaines étapes de la campagne de vaccination.

D'autre part, suite aux difficultés d'accès ou d'utilisation des outils numériques, **une plateforme téléphonique nationale** a été mise en place **0 800 009 110 (ouverte tous les jours de 6h à 22h)**. La plateforme réalise le tri des personnes éligibles et les oriente vers des plateformes régionales ou directement vers les centres de vaccination.

Centres de vaccination ouverts en Sarthe :

LE MANS - Jean Moulin
23 rue Robert Collet, 08 00 71 09 11

LA FLECHE - Salle Printania
39 avenue de Verdun, 02 43 48 23 00

LE MANS - UC-IRSA
178 avenue Bollée, 02 34 37 40 00

MAMERS - CHICAM
Route de Mesle, 06 62 48 94 59

LE MANS - Ouest
84 avenue Rubillard, 08 00 71 09 11

SAINT CALAIS - Centre Hospitalier
2 rue de la Perrine, 06 27 91 95 35

LE MANS - Courboulay
2 rue Paul Courboulay, 08 00 71 09 11

SILLE LE GUILLAUME - Centre Maurice Termeau
34 rue du Docteur Touchard

LE MANS - Centre hospitalier - Centre Covid Vaccination
194 avenue Rubillard, 08 00 71 09 11

La Préfecture de la Sarthe et l'Agence Régionale de Santé ont annoncé, ce 26 février, l'**ouverture de trois nouveaux centres** :

- le 8 mars à **BEAUMONT SUR SARTHE**
- durant la semaine du 15 mars à **LA FERTE BERNARD**
- le 16 mars à **SABLE SUR SARTHE**

Dès que la prise de rendez-vous sera possible, ces trois centres seront référencés sur le site santé.fr.

Tous les élus locaux, Maires et Présidents d'intercommunalités, travaillent actuellement collectivement pour faciliter la prise de rendez-vous et la mobilité vers les centres de vaccination.